

Éditorial

Autor(en): **Chambre de commerce suisse en France**

Objektyp: **Preface**

Zeitschrift: **Revue économique franco-suisse**

Band (Jahr): **58 (1978)**

Heft 3

PDF erstellt am: **15.08.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Suite aux dispositions prises par la Banque Nationale Suisse le 1^{er} octobre dernier, en raison des très fortes et brusques pressions haussières subies par le cours du franc suisse, il convient d'attendre la fin de l'année pour savoir si l'industrie et le commerce suisses d'exportation retrouveront des conditions concurrentielles supportables.

Si aucun instrument réellement nouveau n'a été mis en place, la volonté de stabiliser le cours du franc suisse, en particulier face au mark allemand, a clairement été exprimée. Cet impératif passe désormais avant celui de la stabilité des prix. L'évolution de l'indice des prix à la consommation — +0,8% de septembre 1977 à septembre 1978 — permet ce changement de priorité, qu'il faut cependant souhaiter passer, car le maintien des coûts de production en Suisse est également une condition de survie pour certaines entreprises.

Il n'en reste pas moins que les causes du désordre monétaire international subsistent et que les facteurs psychologiques de la hausse du franc suisse demeurent inchangés.

Il est tout aussi évident que le retour à une acalmie sur le marché des changes ne peut se faire à travers des mesures isolées de chaque pays. Pour assurer un niveau du franc économiquement raisonnable, il faut une coopération monétaire étroite entre les États-Unis, la C.E.E., le Japon et la Suisse.

Dans ce sens, les autorités helvétiques suivent avec intérêt les efforts entrepris dans le cadre du Marché Commun pour mettre sur pied un système monétaire européen. Elles n'ignorent pas les difficultés d'une telle entreprise, mais la volonté politique manifestée à Bonn et Paris tend à la mise en place d'un tel système pour le début 1979.

Il serait logique et souhaitable que la Suisse s'y associe. Encore faut-il cependant que les États intéressés soient d'accord et que les conditions posées à son admission soient acceptables.

Pour sa part, notre Compagnie étudie actuellement divers projets visant à soutenir et favoriser l'exportation suisse en France, en collaboration avec toutes les instances concernées. Nous entendons également faire un effort particulier d'information auprès de nos adhérents sur l'ensemble des moyens à disposition pour limiter les risques de change.

Enfin, au moment où de nouvelles voix s'élèvent pour demander l'instauration de mesures protectionnistes, nous voulons affirmer à nouveau notre foi dans la liberté des échanges dont l'abandon aurait les conséquences les plus néfastes pour l'économie en général et serait aggravé encore quand, comme c'est le cas pour la Suisse, un franc sur deux est gagné à l'étranger.

Chambre de Commerce Suisse en France.